

A deux mois de la conférence climat, Contretemps-web a rencontré Julien Rivoire, responsable syndical à la FSU et un des animateurs de la [coalition climat 21](#) qui coordonne les mobilisations en préparation. Il décrypte pour nous les enjeux de cet événement et les défis que pose la question du climat à la gauche et aux mouvements.

Contretemps. Du 30 novembre au 11 décembre prochain, le gouvernement français accueillera à Paris la vingt-et-unième [Conférence des parties \(COP\) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015](#) avec pour ambition d'atteindre « un accord universel sur le climat ». Comment cet objectif se situe-t-il par rapport l'évolution du changement climatique ? Dans quelle configuration géopolitique s'inscrit-il ?

L'expression « d'accord universel » est un simple habillage de communicant destiné à masquer la vacuité des négociations en cours. La réalité c'est que les dirigeants politiques et économiques mondiaux ne sont pas à la hauteur de ce qui est sans doute le plus grand défi de notre époque ; par manque de courage et de vision, il gaspille un temps précieux, repoussant au maximum une restructuration de nos économies inéluctable. Les mesures à prendre sont pourtant connues : limiter drastiquement les extractions d'hydrocarbures, déployer des investissements publics massifs dans la sobriété énergétique et les renouvelables et, *last but not least*, lancer un programme de création d'emplois mobilisant immédiatement toutes les énergies disponibles pour limiter notre consommation d'énergie et redéployer nos modes de production et de consommation.

Dans le cadre des négociations multilatérales, un accord répondant *a minima* aux préconisations du dernier rapport du GIEC devrait contenir trois éléments : premièrement, la définitions d'objectifs de réduction d'émissions adossé à des engagements sur les modalités de la transition énergétique; deuxièmement, des mesures de compensation et de soutien financier en faveur des pays les plus affectés et, troisièmement, un cadre de suivi de la mise en œuvre des accords. Au final, le texte qui sera soumis aux discussions en décembre va principalement porter sur ce troisième volet, se contentant pour les deux premiers volets de recenser les déclarations d'intention des États. Le point clé est le refus de mettre en place un mécanisme juridiquement contraignant les engagements. C'est donc un esprit libéral qui inspire le processus onusien : la croyance en « la saine émulation » entre États et le recours aux mécanismes de marché pour espérer retrouver l'équilibre climatique¹.

Parvenir à des réductions des émissions permettant de limiter la hausse de température à 2°C à l'horizon 2100 est évidemment l'enjeu crucial. Pour y parvenir, nous savons qu'il faudrait laisser dans les sols près de 80% des ressources fossiles connues. Cela implique une action immédiate et résolue en faveur de la sobriété énergétique et de la reconversion de nos systèmes énergétiques vers les ressources renouvelables. Or, le processus de la COP bute sur le poids des lobbys et la logique libérale empêchant l'humanité de s'engager résolument dans cette voie. Par exemple, dans le texte actuel, le principe retenu est celui d'une décarbonisation de l'économie à l'horizon 2050, ce qui équivaut à un solde net nul d'émission de Gaz à effet de serre (GES) : la fuite en avant dans la production d'énergie fossile serait possible si les émissions de GES étaient capturées. On comprend bien pourquoi les multinationales du secteur fossile font la promotion du « charbon propre », en surfant sur l'illusion technologique pour éviter toute remise en cause de leur source de profit. Outre que ces techniques incertaines ne supprimeront qu'une infime partie des émissions de gaz à effet de serre, elles nécessiteraient des investissements colossaux au détriment du développement des énergies renouvelables. Autre problème, les négociations ne portent pas sur les engagements des différents pays ! Chaque État annonce séparément ses objectifs au cours de l'année 2015, et la COP ne fera qu'entériner cette somme. En l'état des objectifs rendus publics, nous nous situons sur une trajectoire de hausse de 3,5 à 4°C des températures d'ici la fin du siècle, très loin de la limite de 2°C

de réchauffement qui permettrait de limiter l'ampleur des destructions attendues du changement climatique.

Depuis le sommet de la Terre de Rio en 1992, la responsabilité historique des pays riches dans les émissions de GES - et donc du dérèglement climatique - est reconnue à travers le principe de responsabilité commune mais différencié. Cet acquis du processus de négociation onusien a pour conséquence que les pays riches doivent assumer un effort plus important dans le processus d'ajustement en cours, tant en terme de réduction d'émissions que de financement de l'adaptation au profit des pays les plus pauvres qui sont également les pays les plus exposés. C'est dans cette logique qu'a été décidée à Copenhague, en 2009, la constitution d'un fonds vert en faveur qui vise, d'une part, à soutenir les pays du Sud qui doivent déjà faire face aux conséquences du dérèglement climatique et, d'autre part, leur permettre de « sauter l'étape carbone » du développement économique en passant directement aux énergies renouvelables. Ce fond doit être financé par les pays riches à hauteur de 100 milliards par an à l'horizon 2020. A l'étape actuelle, seul 1/10ième des ressources nécessaires ont été engagées...

Le troisième axe de négociation concerne l'effectivité, la transparence et la comparabilité des progrès accomplis par l'ensemble des pays. Il s'agit de trouver un accord sur les mécanismes de suivi des engagements : même date de départ pour mesurer les baisses de GES par exemple, ou accord sur les unités de mesure. Il s'agit également d'élaborer un mécanisme de « revoyure », indiquant le rythme d'études de ces engagements. Vu la faiblesse des contributions et des efforts annoncés par les États, les organisations de la société civile veulent que soit intégré dans le texte le principe de « cycles d'engagements » permettant que tous les 4 ou 5 ans les États se retrouvent à la table pour négocier de nouveaux objectifs avec un « effet cliquet » qui ne permettrait que des révisions à la hausse les engagements précédents. Mais même cette proposition risque de se heurter au refus d'un certain nombre d'États (entre autres les États-Unis et la Chine, parmi les plus gros pollueurs) qui refusent toute dimension contraignante à l'accord.

Au final, cette 21e conférence onusienne sur le climat risque d'accoucher d'une souris, alors que nous avons besoin d'un accord multilatéral ambitieux. L'alternative ne réside pas uniquement dans des avancées qui seraient imposées au sein de quelques pays. Encore moins dans des « accords bilatéraux », à l'image de celui conclu entre la Chine et les USA en novembre 2014. Les pays les plus pauvres seraient les premiers à en faire les frais. Par exemple, même si le fonds vert est loin d'être actuellement à la hauteur, un mécanisme de transfert financier des pays les plus riches vers les pays les plus pauvres est essentiel pour ces derniers. Or, un tel fonds ne peut être imposé que dans un cadre multilatéral.

CTPS. Tu participes à l'animation de la [coalition climat 21](#) qui regroupe de nombreux mouvements sociaux et organisations non-gouvernementales. Peux-tu nous décrire cette coalition et ses objectifs, mais aussi nous expliquer les débats qui la traversent?

La [coalition Climat 21](#) regroupe aujourd'hui plus de 140 organisations : associations ou ONGs environnementales, mouvements sociaux et altermondialistes, syndicats, associations de solidarité Nord/Sud et mouvements d'éducation populaire se retrouvent pour construire ensemble la mobilisation. Cette convergence entre mouvements aux histoires, cultures et préoccupations si différentes ne va pas de soi, mais elle est le fruit d'une récente histoire commune.

Les mobilisations sur les questions climatiques - chaînes humaines, camps climats, sommets alternatifs, etc. - se sont multipliées depuis deux décennies, sans pour autant atteindre des niveaux massifs. La Haye, en 2000, puis Copenhague où 100 000 manifestant•e•s ont défilé en 2009 à

l'occasion de la COP sont parmi les événements les plus importants en termes de nombre de manifestant.e.s. Mais en dépit de cette massification du mouvement pour la justice climatique, et de la puissance de luttes emblématiques comme celle contre l'aéroport de Notre Dame des Landes, le mouvement n'a pas encore réussi à se développer au même rythme que la prise de conscience de l'importance des enjeux climatiques.

Les mobilisations des années 2000 se sont structurées autour de deux principaux réseaux. Le premier, une grande coalition internationale d'organisation environnementalistes, le *Climate Action Network* (CAN) regroupant près de 350 ONGs (dont Greenpeace ou Oxfam par exemple) et dont l'antenne en France est le *Réseau Action Climat* (RAC). La seconde coalition, qui se veut plus radicale, est le *Climate justice network* (CJN), auquel participe Attac ou les Amis de la Terre. Celle-ci était notamment à l'initiative du Klimaforum et d'actions directes non-violentes à Copenhague.

Les divergences entre ces mouvements à l'époque se sont cristallisées à trois niveaux. Au niveau stratégique, le CAN misait sur le travail de lobbying avec l'objectif de convaincre les gouvernements et se concentrait sur l'organisation de la mobilisation dans l'enceinte de la négociation. Le CJN, bien que pour partie accrédité par les Nations-Unies et donc présent dans l'enceinte de la conférence a développé prioritairement une stratégie de mobilisation de rue, à l'extérieur de la COP. Le second point d'achoppement était programmatique : les solutions défendues par ces deux coalitions se différencient par une analyse différente du lien entre questions climatiques et système capitaliste mondialisé. Pour les organisations du CAN, la priorité étant la question climatique, il s'agissait de défendre des solutions intégrables immédiatement au système, tels les mécanismes de marché carbone. Pour CJN, les réponses à apporter au dérèglement climatique nécessitaient un bouleversement systémique (d'où le slogan « System change, Not climate change »). Le troisième niveau de distinction était géostratégique. Chaque coalition avait ses alliés dans l'enceinte. Le CAN dessinait la ligne de fracture pertinente entre l'Union Européenne et ses alliés, pensant qu'ils seraient susceptibles de porter des « solutions vertes », compatibles avec le système, en opposition aux USA et à la Chine représentant les forces conservatrices. Pour CJN, les pays traversés par les processus de la révolution bolivarienne, notamment la Bolivie et l'Equateur semblaient représenter un mouvement porteur de solutions de rupture avec le néolibéralisme et le développement productiviste.

Cependant, l'absence de progrès substantiel à Copenhague a fait bouger les lignes et permis une convergence entre ces deux grands réseaux. L'année 2014 l'a confirmé : depuis New-York en septembre, en passant par le Pérou (COP20) et jusqu'au sein de la coalition française Climat 21, les coalitions nationales regroupent à chaque fois l'ensemble de ces acteurs et en accueillent de nouveaux avec, notamment, la présence d'organisations syndicales et l'implication dans les coordinations internationales de la Confédération Syndicale Internationale (CSI). Les causes de ce rapprochement et de cet élargissement sont doubles. D'une part, les « Etats - alliés » ont déçu, et ce des deux côtés. Les positions du Vénézuela, de la Bolivie ou de l'Equateur ont changé, notamment en développant des projets extractivistes, et l'UE, au vu de ses positions actuelles et de l'insuffisance de ses engagements, ne peut plus donner l'illusion d'être la force progressiste sur la question climatique à même d'entraîner les autres. De cette double déception découle une conclusion commune. Sans mobilisation sociale, aucune avancée significative ne sera possible. En bref, cette convergence est le fruit des échecs de chacun. Bien sûr, elle n'épuise pas les nuances dans les méthodes d'action, et la persistance d'une action de plaidoyer au sein des négociations pour certain.e.s. Mais tous s'accordent sur le caractère décisif d'une mobilisation sociale pour construire un rapport de force.

Ce rapprochement entre les deux réseaux se traduit aujourd'hui par une volonté de construire une combativité commune pour 2015 et au delà, autour de trois idées : 1/ les solutions ne viennent pas que « d'en haut » et des alternatives existent, pour certaines elles sont déjà en marche et portées

par des mouvements locaux. Il ne s'agit donc pas d'attendre que les États veuillent bien prendre leur responsabilité pour agir. En France, c'est aujourd'hui principalement la dynamique [Alternatiba](#) qui catalyse cette idée ; 2/ Le changement climatique ne tombe pas du ciel, il y a des responsables qui sont les multinationales et les États. Pointer des coupables a un double effet positif : le discours fataliste n'est pas de mise puisque les causes sont identifiées et le mouvement se dote par là même de « cibles » communes ; 3/ il y a accord pour affirmer d'ores et déjà que la mobilisation ne s'arrêtera pas à la cop21. C'est un des acquis, malheureux, des échecs répétés des différentes COP, et de la désillusion des mouvements les plus insérés dans ce processus onusien.

Ces convergences sont extrêmement importantes car elles permettent l'impulsion de dynamiques de mobilisations larges. Bien évidemment, elles n'épuisent pas pour autant des désaccords, sur la nécessité ou non d'un bouleversement du système pour répondre à la crise climatique et, ce qui en découle, des nuances plus ou moins fortes vis à vis des solutions de marché.

CTPS. La mobilisation qui se prépare s'annonce massive. On évoque la perspective d'une grande manifestation de centaines de milliers de personnes et des actions de désobéissance de masse. Quelles sont les échéances qui vont rythmer la préparation de cette marche ? Y a-t-il d'autres initiatives prévues pendant la conférence ?

A la veille de l'ouverture officielle de la COP, des centaines de mouvements par delà le monde appellent à prendre la rue dans les capitales et grandes villes du monde. Il s'agit de pointer les responsabilités des politiques nationales et ne pas se faire piéger par les déclarations de bonnes intentions qui ne manqueront pas jusqu'au sommet. Un accord international, pour peu qu'il soit ambitieux, deviendrait totalement insuffisant en l'absence de déclinaisons concrètes dans les politiques nationales. Les initiatives organisées le week-end des 28 et 29 novembre ont ainsi pour objectif de rappeler chacun des gouvernements à ses propres responsabilités. Une grande manifestation aura lieu à Paris ainsi que dans les grandes métropoles. Il s'agit, comme l'a été le 15 février 2003 pour le mouvement anti-guerre, d'un événement où des centaines de milliers d'hommes et de femmes manifestent dans un très grand nombre de villes leur colère face aux responsables du dérèglement climatique, qu'ils prennent à cette occasion conscience de leur force localement et globalement et qu'il s'appuient ensuite sur ce succès pour construire un mouvement pérenne.

Plusieurs initiatives vont rythmer les mois précédents cette [marche mondiale pour le climat](#). En France, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont convergées les 26 et 27 septembre à l'occasion d'un Alternatiba à Paris. Une réunion de convergence des réseaux internationaux a lieu début octobre. Un appel à des mobilisations dans les universités le 14 octobre circule également. Mais au delà d'initiatives propres à la question climatique, le défi à relever est d'être capable d'articuler cette question avec d'autres mobilisations: lors des marches européennes contre l'austérité mi-octobre qui convergeront à Bruxelles à l'occasion d'un sommet de l'UE du 15 au 17, au sein de la campagne stop-tafta, dans nos revendications pour lutter contre le chômage en créant les emplois climatiques nécessaires à la transition etc...

En décembre, la mobilisation ne se limitera pas à une grande manifestation. Des espaces de débats, de préparation d'actions et un village mondial des alternatives seront mis en place le WE des 5 et 6 décembre à Montreuil. Une Zone d'Action Climat (la ZAC) prendra place au 104, à Paris, la semaine suivante. Cet espace sera autant dédié au grand public, notamment en journée, qu'aux militant.e.s internationaux qui se réuniront en fin de journée pour tenir des assemblées quotidiennes, faire le point sur l'état des négociations au Bourget, mais aussi sur les actions organisées au cours de la semaine. Nous terminerons ensemble, le 12 décembre par une journée d'actions et de rassemblement pour la justice climatique, afin d'incarner dans l'action la double dimension de

résistance et d'alternatives du mouvement naissant : notre commune résistance face aux responsables et profiteurs d'un système inique et climaticide, notre capacité à construire un désir de transformation sociale et à faire vivre nos utopies.

CTPS. Le dynamisme de cette mobilisation contraste fortement avec une relative atonie des luttes sociales dans l'hexagone depuis maintenant plusieurs années. Comment expliquez vous ce contraste ? Y a t-il des tentatives pour ancrer ce combat écologiste dans la crise sociale et politique actuelle et, en particulier, intégrer de manière systémique la critique de l'injustice climatique avec les exigences de justice sociale, les luttes contre les discriminations spacio-raciales ou encore la dénonciation des rapports néocoloniaux d'échanges écologiques inégaux.

Le dynamisme actuel concerne en premier lieu la convergence, positive, d'organisations, de réseaux militants, et de luttes. La diversité des organisations membres de la coalition Climat 21, la dynamique autour d'Alternatiba ou l'appel venant des ZAD à converger sur Paris sont autant d'indicateurs du mouvement en marche. Mais il est pour l'instant trop tôt pour affirmer que la mobilisation de décembre permettrait de rebattre les cartes d'un contexte social et politique français sinistre, ou qu'à l'échelle mondiale le mouvement pour la justice climatique sera capable de faire revivre l'espoir « d'autres mondes possibles ». Nous devons pour l'heure nous attacher à amplifier ces prémisses, travailler à ce que la mobilisation essaime dans de larges couches de nos sociétés et que le mouvement se cristallise dans la durée, au delà des sommets internationaux, construise son propre agenda, et s'ancre dans des problématiques territoriales, à l'échelle nationale pour orienter les politiques publiques, à des échelons plus locaux pour faire naître des alternatives concrètes, ou s'opposer à des projets inutiles. Le temps de la COP21 en décembre à Paris doit ainsi être saisi comme une occasion d'approfondir ces mouvements de convergences et d'élargissement. Mais ce n'est qu'une étape. Imaginer une suite nécessite le succès de la mobilisation de décembre, sans semer d'illusion : la question climatique ne sera pas résolue lors de la COP21 quelque soit l'ampleur de la mobilisation. Que cette mobilisation ne soit pas un feu de paille nécessite d'approfondir les questions d'orientations stratégiques et revendicatives.

A l'occasion de la manifestation de New York en septembre de l'an dernier, un des slogans était « *Pour tout changer nous avons besoin de tout le monde* ». « Tout changer » porte positivement en germe la nécessité d'une transformation sociale radicale, de nos modes de production et de consommation. Mais le second terme du slogan surfe sur l'illusion d'une communauté d'intérêt à voir advenir ce changement. Car, face à la question climatique, se jouent une nouvelle gamme d'affrontements sociaux politiques. Les effets du dérèglement climatique sont porteurs de nouvelles inégalités, comme nous l'a montré l'ouragan Katrina en 2005 avec ses conséquences dramatiques pour les populations afro-américaines à la Nouvelle Orléans. Les responsabilités sont aussi très distinctes entre pays du nord et pays du sud : l'empreinte écologique moyenne des pays de la zone euro est plus de deux fois supérieure à la moyenne mondiale et près de 5 fois celle de la moyenne des pays du continent africain. Mais cette comparaison cache des inégalités au sein même des pays du nord. Une étude de 2008 menée au Canada, met en évidence que l'impact environnemental des 10 % les plus riches est 2,5 fois plus important que celui des 10 % les plus pauvres. Une étude scientifique publiée en janvier 2014 dans la revue *Climatic Change* pointe le fait qu'à l'échelle mondiale, 90 multinationales, majoritairement dans le secteur des énergies fossiles, sont à l'origine des deux tiers des émissions de gaz à effet de serre².

Il y a affrontement car il y a crime climatique. Ce crime est profitable pour ces multinationales et ces 1% de nantis dénoncés par Occupy Wall Street. Les victimes sont d'abord les plus pauvres. Dans les pays du Sud ils sont déjà plus de 300 000 à avoir perdu la vie à cause des dérèglements climatiques,

ils seront 100 millions d'ici 2030 si les émissions ne sont pas drastiquement réduites. Le nombre de déplacé.e.s climatiques en 2014 a dépassé celui lié aux guerres. Dans les pays du Nord, la pollution touche d'abord les pauvres. Les classes populaires et les populations racisées vivent souvent dans les quartiers les plus sujet à la pollution, notamment industrielle. Et elles sont plus touchées en terme de mortalité : à Paris, le risque de mort lors des pics de pollution est 3,5 fois plus important dans les classes populaires.

La question des injustices climatiques doit devenir structurante, tant dans nos analyses que pour construire des revendications à même de tisser les liens avec les luttes sociales du salariat et des populations racisées. Cela implique de rompre avec le discours *mainstream* qui dilue les responsabilités et les rapports de domination. Certes, nous avons tou.te.s une dose de responsabilité, notamment au Nord, les modes de vie dominant étant insoutenables. Lorsque nous utilisons notre voiture plutôt que les transports en commun, par nos gaspillages, par notre rapport effréné à la consommation nous contribuons aux émissions de gaz à effet de serre. Mais cette responsabilité commune est socialement très différenciée. Si nous sommes tou.te.s sur le « même bateau », il y a ceux qui sont aux commandes, qui profitent des loisirs des ponts supérieurs pendant que d'autres sont au fond des cales à faire fonctionner les turbines. Qui peut prétendre que s'engager droit dans le mur relève d'une responsabilité commune dans nos sociétés où les droits sont aussi inégalement répartis ? D'autant que si les conséquences affecteront « tout le monde », lorsque le bateau sombre, tou.te.s n'ont pas le même accès aux canaux de sauvetages !

Il ne s'agit en aucun cas de balayer d'un revers de main la nécessité d'une responsabilisation individuelle, qui peut être un premier pas vers l'action. Les « éco gestes » et démarches concrètes à notre échelle participent de nos prises de conscience individuelle et collective, construisent notre cohérence entre la fin de nos utopies et les moyens de nos revendications immédiates, et donnent à voir et à penser ce que pourrait être une société post-transition. Mais nous devons travailler cette médiation entre la prise de conscience individuelle et l'action collective, entre l'action sur son environnement immédiat et la construction d'un rapport de force imposant des alternatives systémiques. Des alternatives répondant aux besoins sociaux et environnementaux, pour l'accès et le développement des communs que doivent devenir l'énergie et les ressources naturelles, pour la création d'emplois pour tou.te.s, le développement de services publics...Des alternatives incompatibles avec un système capitaliste dont le profit est la boussole et le libre marché la norme.

Cet affrontement assumé implique que du mouvement contre le dérèglement climatique, un mouvement contre ses causes et ses responsables perdure. Faire, que des deux événements sur le climat à Paris en décembre, celui des gouvernants et le nôtre, on se souvienne d'abord de celui qui prône une lutte réelle contre le dérèglement climatique et qui défende l'idée d'une véritable justice sur cette question.

Propos recueillis par Cédric Durand

Nos contenus sont placés sous la licence Creative Commons ([CC BY-NC-ND 3.0 FR](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/)). Toute parution peut être librement reprise et partagée à des fins non commerciales, à la condition de ne pas la modifier et de mentionner auteur·e(s) et URL d'origine activée.

références

1. ↑ Attac, *Le climat est notre affaire*, Paris, Ed. Les Liens qui libèrent, 2015.
2. ↑ Carbon Majors Project, 2013 : carbonmajors.org